



SPEL p.4



Focus sur la jeunesse p.20

11 novembre p.18



20 ans de la Médiathèque p.17

Edito de madame le Maire

Chères Guesninoises, chers Guesninois,

L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent !

L'année dernière j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid 19, et je souhaiterais que vous restiez vigilants pour préserver votre santé.

Cette année face à la crise énergétique, au contexte économique difficile qui touche de plein fouet les collectivités territoriales, mais aussi les particuliers, j'en appelle de nouveau à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques et ainsi éviter certains désagréments, comme notamment les coupures potentielles annoncées par les fournisseurs, l'État.

Concernant l'éclairage public, vos élus ont depuis de nombreuses années entamé la modernisation et le rajeunissement de notre parc par l'emploi de LED, nous sommes convaincus que ce dernier contribue à la tranquillité et à la sécurité de nos concitoyens. C'est pourquoi nous avons décidé de conserver cet éclairage en baissant son intensité ; tout comme nous installerons les illuminations (dans un temps plus court), afin que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël, échanger et partager en famille (comme chaque année) de beaux moments en venant admirer ces magnifiques décors confectionnés par les Services Techniques, le Chantier d'Insertion, rencontrer les associations lors du marché de Noël, profiter des animations diverses proposées par les structures municipales et enfin pour la joie de tous accueillir la traditionnelle venue du Père-Noël.

L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de belles et joyeuses fêtes de fin d'année. Qu'elles soient empreintes de convivialité, de partage, de joie et d'esprit de famille.

Votre Maire
Maryline LUCAS



SOMMAIRE

C'ÉTAIT HIER...

Social

p. 03

- > Personnes vulnérables
- > Semaine de l'alimentation
- > SPEL, rencontre emploi

Sport et associations

p. 04

- > Action de l'ASG pour le Téléthon
- > Fête de la rando
- > Programme de l'EADG
- > Récompenses du Judo
- > Rencontre des colombophiles
- > Coupon sport
- > Assemblées générales

Travaux & sécurité

p. 07

- > Défibrillateurs

Jeunesse & citoyenneté

p. 08

- > Accueils de loisirs
- > Un été au LALP

Environnement

p. 10

- > Concours des maisons fleuries
- > Nettoyage de la nature
- > La nature est notre alliée

Scolaire

p. 11

- > Des activités variées
- > Directions des écoles

Culture et Loisirs

p. 12

- > École de musique
- > Spectacle Edith Piaf
- > Bassin Minier
- > 20 ans de la Médiathèque

Petite enfance

p. 14

- > Goûter d'halloween pour le RPE

Vie municipale

p. 14

- > Comémoration du 11 novembre

MUNICIPALITÉ

p. 15

- > Sobriété énergétique

FOCUS

p. 16

- > Objectifs jeunesse

L'INFO À SAVOIR

p. 18

- > Noms de nos rues
- > Influenza aviaire
- > Frelons asiatiques

LIBRE EXPRESSION

p. 20

ÉTAT CIVIL

p. 21

AGENDA

p. 24

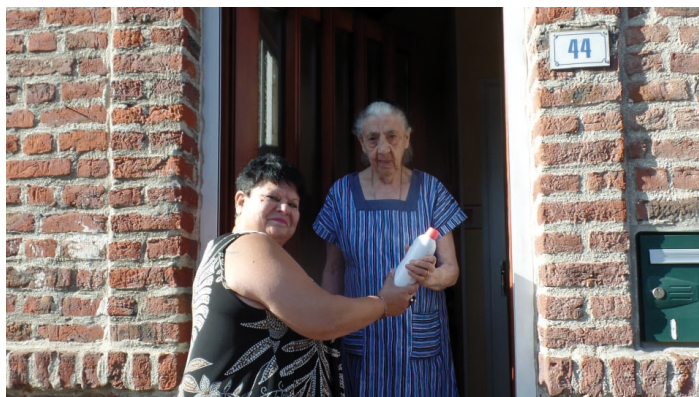
- > Marché de Noël
- > Concours des maisons illuminées

Personnes vulnérables inscrites au registre de la Mairie

La Mairie dispose d'un registre des personnes vulnérables. Celui-ci sert, notamment en période de canicule, aux agents du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) à contacter les intéressés pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation.

Les personnes âgées de plus de 65 ans, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent bénéficier gratuitement de ce service. Pour cela, la personne (ou son représentant légal ou une personne de son entourage ou un professionnel médico-social) doit contacter le CCAS au 03 27 99 13 68.

Ce registre a été utilisé, dès le début des fortes températures, par les agents du CCAS et de la Ville afin de contacter régulièrement les personnes recensées. Madame le Maire et une agente du CCAS se sont rendues au domicile des bénéficiaires afin de prendre de leurs nouvelles et leur offrir un brumisateur, source de fraîcheur lors des pics de chaleur.



Des allures de cuisine pour la place Roger Salengro

En octobre, dans le cadre de la semaine de l'alimentation, Douaisis Agglo, en partenariat avec la Maison Pour Tous et l'association Episol 59, a organisé la venue d'un "Food Truck" (camion restaurant) et de sa cuisinière sur la place Roger Salengro. Cette action, du dispositif "Alimcad" qui vise à promouvoir l'accessibilité pour tous sur le territoire de la communauté d'agglomération à une alimentation locale, saine et durable, s'est déroulée en présence de Jean-Luc HALLÉ, vice Président de Douaisis Agglo.

Une trentaine de participants, composée d'adhérents de la Maison Pour Tous et de bénéfi-

ciaires d'Episol 59, s'est rendue à l'épicerie solidaire afin de sélectionner des produits qui ont ensuite été préparés et cuisinés par le groupe sous les conseils de la chef cuisinière. Différents plats et desserts ont été réalisés puis dégustés lors d'un grand repas convivial en extérieur.



Premier SPEL pour Guesnain une rencontre pour l'emploi

Le vendredi 21 octobre matin, une rencontre emploi a eu lieu au sein de la mairie en présence de François-Xavier BIEUVILLE, Sous-Préfet de Douai, Jean-Paul FONTAINE, Conseiller Régional, Maryline LUCAS et de nombreux élus de la commune.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, une nouvelle organisation du Service Public de l'Emploi Local (SPEL) a été mise en place en région Hauts-de-France associant État et Région. Un SPEL est composé de l'ensemble des acteurs locaux dans le domaine de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle avec pour mission de coordonner les politiques mises en place dans ces domaines. Ses principaux rôles sont d'identifier les problématiques spécifiques au territoire, ses besoins en matière d'emploi et de formation et d'apporter une réponse adaptée aux besoins et aux difficultés des entreprises.



C'est dans ce cadre que la cinquantaine de demandeurs d'emploi présents ont pu être mis en contact direct avec les 15 employeurs et centres de formations présents avec des offres d'emploi à pourvoir de suite.

Lors de cet échange, le programme de recrutement pour la société ENVISION, qui implantera une usine de batteries électriques en 2024 sur notre territoire avec pas moins de 1400 postes créés, a également été présenté.



Un don pour le Téléthon grâce aux gymnastes de l'ASG

L'Association Sportive Guesninoise a eu la joie et le bonheur de recevoir, le 22 octobre, pour la journée consacrée au Téléthon, les parents des gymnastes. Ceux-ci ont pu découvrir ou redécouvrir les exercices de gymnastique sur agrès. Les fonds récoltés lors de cette action ont permis à l'association de réaliser un don pour le Téléthon 2022.

Thierry DERNONCOURT, Président de l'ASG, et le Comité directeur remercient toutes les personnes ayant contribué au bon déroulement de cette manifestation. Ils en profitent égale-

ment pour remercier Odilon CARRÉ, Adjoint aux sports, ainsi que les gymnastes et parents présents lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 24 septembre.



Fête de la randonnée **un retour réussi**

C'est avec une satisfaction particulière que la Randonnée Guesninoise a accueilli 181 marcheurs et marcheurs à sa traditionnelle fête de la randonnée le dimanche 23 octobre dernier. En effet, après 2 années d'interruption due à la pandémie qui nous a tous touchés, il a été parfois difficile pour le monde associatif de rebondir après une longue période de mise à l'arrêt forcée. Ce fut donc un soulagement de constater que, malgré cela, le succès a été, une fois de plus, au rendez-vous ! Pour cela, un grand merci aux clubs des environs ainsi qu'aux marcheurs individuels ayant fait le déplacement pour venir user leurs semelles sur le chemin des Galibots, selon 2 parcours proposés de 5 et 9 km. Épargnés par la pluie, tous sont revenus à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos très satisfaits de leur marche. Sandwichs et boissons les attendaient à l'arrivée afin de recharger les batteries... après l'effort, le réconfort !

En présence de Madame le Maire, Odilon CARRÉ, Adjoint aux sports et Martine BOUCHARD, Présidente du Comité Téléthon, la Randonnée

Guesninoise, représentée par son Président, Jean-Claude DUBRUNQUEZ, a remis les coupes au club le plus nombreux et au club le plus éloigné. La Randonnée Guesninoise a aussi renouvelé son soutien au Téléthon en remettant un chèque de 206€ grâce à la participation de ses adhérents et au 1 euro reversé directement par inscription.

Bien évidemment, rendez-vous est pris pour l'an prochain... en espérant accueillir encore plus de randonneurs !



Entente Athlétique Dechy Guesnain **présente ses diverses disciplines**

L'entente athlétique propose cette année pour les enfants de 7 à 14 ans des entraînements le mercredi et le samedi de 14h à 16h à la salle Michel Bernard de Dechy en hiver et au stade Barran rue René Golliot de Guesnain au printemps encadré par un éducateur sportif de la fédération française d'athlétisme, un service civique et deux encadrants. Il reste des places donc n'hésitez pas à faire un essai gratuit en vous rendant sur ces sites.

La marche nordique est encadrée par quatre entraîneurs diplômés qui dispensent des cours le mercredi matin de 9h à 11h et le mercredi soir de 18h à 20h. La compétition le dimanche matin, la course et le trail sont dirigés par deux entraîneurs qui proposent des entraînements les mardis et jeudis de 18h à 20h au stade des Épis

de Sin le noble.

Le vendredi de 18h à 20h est réservé aux traileurs.

Les compétitions ont lieu le dimanche matin.



Judo une fin de saison

Après un échauffement et de petits combats avec les parents, Madame le Maire accompagnée de Aurore WILLERVAL, Conseillère Municipale et trésorière du club, ont remis récompenses et diplômes avec leur nouveau grade aux judokas.

La Municipalité a offert une carte cadeau à Allessya MANIA, la judokate qui a terminé championne de France en catégorie poussines de moins de 48 kg.

Les judokas et leurs parents étaient ensuite conviés à terminer la soirée autour d'un barbecue offert par Gilbert DUEZ, Président, et les membres du bureau. Ils étaient 90 à partager ce moment convivial.



Colombophiles rencontre de clubs

Une rencontre sympathique a eu lieu en novembre qui réunissait plusieurs sociétés du Douaisis. L'exposition de pigeons a eu un réel succès et des prix ont été décernés aux meilleures performances. Tout cela dans un bel esprit de convivialité.



De nombreux sports sont praticables dans les club Guesninois : Gymnastique, cyclisme, athlétisme, tennis, arts martiaux, judo, pétanque, randonnée, karaté, foot, tennis de table et basket. Rendez-vous dans l'onglet association de notre site Internet pour plus de renseignements :

www.ville-guesnain.fr

Le sport c'est toute l'année préparez vos résolutions pour 2023

Il n'est jamais trop tard pour se mettre ou se remettre au sport. En effet, de nombreux clubs Guesninois acceptent les inscriptions tout au long de l'année.

Si ce n'est pas déjà fait, prenez donc une bonne résolution pour l'année 2023 en vous inscrivant au club de votre choix.

Bénéficiez d'une réduction de 10 € avec le coupon'sport

Pour rappel, afin de favoriser les pratiques sportives dans le Commune, la Municipalité, sur proposition d'Odilon CARRE, Adjoint aux sports, a instauré, depuis 2021, un coupon sport de 10€ réservé aux jeunes de 6 à 17 ans demeurant dans la Commune.

Celui-ci permet de bénéficier d'une remise de 10€ lors d'une inscription dans un club sportif Guesninois et n'est pas soumis au quotient familial ni aux conditions de ressources.



Assemblées générales des associations

En ce début d'année scolaire, de nombreuses associations ont organisé leur assemblée générale. Moments d'échanges sur les différentes activités, de bilan sur l'année écoulée et de présentation des actions à venir. Pour certaines, c'est également le moment d'élire les membres du bureau. Ci-contre : les changements de bureau de diverses associations.



SC GUESNAIN (Sporting Club de Guesnain)

- > Florent LAHSEN BEN BRAHIM, Président
- > Gaëtan DEVOLDER, Secrétaire
- > Alain PILNIAK, Trésorier
- > Abdelhak AMAADOUR
- > David DELACROIX
- > Betty PENIN
- > David RADZYK
- > Sébastien WAREMBOURG



EADG (Entente Athlétique Dechy Guesnain)

- > Jean Jacques KAPOUN, Président
- > Nicolas LABRE, Vice-Président
- > David SARRASIN, Secrétaire
- > Marina DABONNEVILLE, Secrétaire adjointe
- > Jean DMYTROW, Trésorier
- > Dominique CHERRIER, Trésorier Adjoint

Les jardins familiaux

- > Laurent MORAWIEC, Président
- > Michel SOLDATI, Secrétaire

La boule Guesninoise

- > Sébastien LAHSEN BEN BRAHIM, Président

L'Accord Musical

- > Jimmy SADOCKI, Président

Installation de défibrillateurs des vies peuvent être sauvées

De nouveaux défibrillateurs ont été installés sur la commune et peuvent sauver des vies !

En effet, en France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent, faute d'avoir bénéficié de l'intervention d'une personne qui aurait pu pratiquer les gestes de premier secours en administrant un choc électrique (défibrillation).

Il est donc important, pour chacun, de connaître les emplacements des DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) afin de réagir le plus rapidement possible en cas de besoin !



> Rue Jules Lekien

Sur la façade de l'école de musique (nouveau)

> Place Roger Salengro

Sur la façade de la Maison Pour Tous (nouveau)

> Rue de Beaumont

Sur la façade du Foyer Logements (nouveau)

> Rue René Golliot

Dans le bâtiment central de l'école (nouveau)
Au logement de la conciergerie du stade Barran

> Rue Paul Eluard

À la salle Michéa



Accueil de loisirs en juillet

Cet été, encore une fois, les services municipaux : "jeunesse", "entretien" et "technique" ont travaillé de concert et ont tout fait pour que les enfants puissent fréquenter le centre de loisirs dans de bonnes conditions malgré la canicule et le covid (qui a touché une partie de l'équipe).

Lors de cet accueil de loisirs, chaque groupe a élaboré son propre projet d'animation pour permettre à tous les enfants de vivre des moments forts agréables :

- > La chasse aux couleurs
- > Les animaux
- > Découverte du monde (Europe, Afrique, Asie)
- > Les émojis en folies
- > USA

Les programmes étaient un mélange d'activités manuelles, de sport, de jeux, de temps de la vie quotidienne comme l'hygiène des mains, le passage aux toilettes, le dîner et l'un des temps le plus attendu par tous les enfants : le goûter.

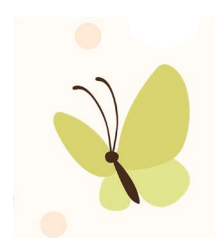
Le renouvellement du partenariat avec village en sport a permis d'initier les jeunes au cross training, handball, volley ball, EPGV (éducation physique et de gymnastique volontaire).

Chacune des semaines était marquée d'un gros voyage : temps forts qui ont réjoui les enfants, même si l'un d'entre eux fût touché par la pluie :

- > Bagatelle ou Astérix
- > La mer de sable
- > Le parc St Paul.



Entre 73 et 87 enfants ont été accueillis chaque semaine par les animateurs. Une augmentation de 38% par rapport à l'effectif de l'année précédente.



La Papillons Party

La fête de fin de nommée "Papillons Party", était organisée de manière à pouvoir faire jouer parents et enfants et ce fût une réussite pour tous.

Près de 4000 papillons étaient cachés autour du stade et des salles du complexe sportif et certains d'entre eux portaient des numéros de 1 à 5. Le but du jeu était de trouver des papillons à la couleur de son groupe. Dès qu'ils avaient collecté trois papillons identiques (couleur et chiffre), les enfants pouvaient se rendre dans la salle Michéa pour jouer au stand associé à leur découverte.

Une loterie avait été mise en place pour les parents qui s'étaient pris au jeu et cherchaient les papillons avec les enfants. Gédéon, la mascotte de cette après-midi festive a effectué le tirage au sort en conclusion de cette belle animation.

Un été au LALP pour faire le plein d'activités

Avec une fréquentation de 25 jeunes en moyenne par jour, le LALP (Lieu d'accueil de loisirs et de proximité) a permis aux ados Guesninois la pratique de nombreuses activités durant les 2 mois de vacances d'été :



Ateliers créatifs et artistiques

Stage de théâtre suivi d'une restitution devant les familles.



Activités sportives

Kayak, Kangoo jump et partenariat avec "village en sport" (golf, aviron, tennis, baseball)



Après-midi intergénérationnel

au Foyer Logement (jeux de société, restitution théâtrale, préparation de crêpes)



Journée F'amis

Organisation et participation à cette journée conviviale ouverte à tous !



Voyages

Bellewaerde, Berck, le Fleury, base de loisirs de Rieulay, Beffroy de Douai, Arkéos, Loisiparc, bouldrome



Sensibilisation au handicap

Découverte du foot fauteuil et échanges avec l'équipe de Douai



Repas conviviaux

Préparation de repas entre jeunes et sortie à l'Oasis à l'occasion de la fin de ces vacances

> CAMPING - Une semaine bien remplie !

Un groupe de 6 filles et 6 garçons a profité d'une semaine de **camping** avec parcours filets, piscine, moto-cross, course d'orientation...

Pour participer à cette sortie spéciale, une participation de 50€ pour la semaine était demandée aux familles, le restant étant pris en charge par la Municipalité. Les ados sélectionnés pour cette escapade ont été choisis en fonction de leur comportement bien entendu, mais également de l'investissement sur le long terme dans l'organisation du projet. Budget, sélection du camping, choix des activités... un travail régulier depuis janvier leur a permis de profiter de ces vacances entre amis.



> Autofinancement - un travail récompensé

Toutes ces sorties sont normalement au tarif de 4€ mais les jeunes peuvent en bénéficier "gratuitement" grâce à leur investissement lors des autofinancements : lavage auto, organisation d'un loto, préparation et vente de paniers sucrés... leur investissement lors de toutes ces actions permet de faire grimper leur cagnotte et ainsi de financer leurs loisirs.



Nous en profitons pour remercier tous ceux qui soutiennent leurs efforts en participants à ces actions.



Remise des prix du concours des maisons fleuries

Cet été encore, de nombreux Guesninois à la main verte ont orné leur maison de magnifiques fleurs et se sont inscrits au concours des maisons fleuries. Suite au passage de madame FERMEN, adjointe à l'environnement, et du jury, Madame le Maire accompagnée d'élus du Conseil Municip

pal ont invité les participants à se réunir le mercredi 7 septembre pour l'annonce des résultats et la distribution des prix.

Félicitations à eux tous pour leur travail.

Prix de la catégorie "Petite surface"

- 1^{er} :** Michel DELEU
- 2^{ème} :** Geneviève GOSCINIAK
Arthur COUSSEMENT
- 3^{ème} :** Gaëtane DUFRENOY
Violette SOLDATI
Cathy SOLDATI
- 4^{ème} :** Jacqueline WIDIEZ
Chantal BARBARE
- 5^{ème} :** Christiane DEMABRE
Tiziana AMADEI
- 6^{ème} :** Léone GUIDEZ
- 7^{ème} :** Kevin ANSEL & Nelly PLUCIENNIK
- 8^{ème} :** Martine HUBERT

Prix de la catégorie "Grande surface"

- 1^{er} :** Solange DELVINCOURT
Patrick KAROLEWICZ
Régine DRAPIER
- 2^{ème} :** Evelyne ANDRZEJEWSKI
- 3^{ème} :** Renée LAINE DE SAILLY
Jean-Pierre TAVERNIER
- 4^{ème} :** Coraline MARFIL
Gérard CREPIN
- 5^{ème} :** André & Christelle BOURNY
- 6^{ème} :** Giorgio BIOCCHI

Les photos des maisons fleuries sont visibles dans la rubrique actualités de notre site Internet : www.ville-guesnain.fr



Nettoyage de la nature lors du "World Cleanup Day"

Le 17 septembre, pour la 4^e fois, Guesnain s'est associée à la journée mondiale "World Cleanup Day" en organisant un nettoyage de la nature.

Malheureusement, nos rues et espaces verts sont régulièrement jonchés de détritrus malgré le ramassage quotidien des agents des services techniques et du chantier d'insertion...

La seule solution pour remédier durablement à ce problème est pourtant très simple : que chacun fasse appel à son civisme en utilisant les très nombreuses poubelles mises à dispositions sur la commune ou, à défaut, conserve ses déchets jusqu'à celle de son domicile...



Le temps d'une matinée, une trentaine de Guesninois se sont réunis armés de sacs poubelles et ont arpenté Guesnain en ramassant les immondices sur leur chemin. Bilan : un camion-benne a été rempli uniquement avec leurs collectes de ces quelques heures de nettoyage...

Merci et félicitations à eux !

La nature est notre alliée **préservons-la !**



Qui peut dire "Dans ma ville, il y a : un parc, un plan d'eau, des espaces verts et chemins, deux stades de foot..." ?

Eh bien, NOUS, Guesninoises et Guesninois !

Quel plaisir de pouvoir profiter de la nature si proche de chez soi. Pourtant, chaque semaine, des déchets de tous genres sont ramassés et rapportés en déchetterie par les services municipaux !

24 740 kg en 2021 et déjà 22 410 kg au 1^{er} octobre 2022

Pour une planète propre, prenons tous CONSCIENCE des durées de décompositions : mouchoir 3 mois, peau de banane 10 mois, mégot 1 à 2 ans, chewing gum 5 ans, briquet 100 ans, canette 200 ans, sac plastique 450 ans, bouteille plastique 500 ans, polystyrène 1000 ans. **Chacun, à son niveau, peut agir pour stopper ces dépôts. La nature est notre alliée, préservons-la !**

À savoir - L'une des orientations de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 (LTECV) est la simplification et l'harmonisation à l'échelle nationale des consignes de tri des déchets d'emballages. Par conséquent, à compter du 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri des déchets d'emballages ménagers seront modifiées. Tous les emballages seront à déposer dans le bac de tri. On appelle cela l'extension des consignes de tri.



C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas.

Victor Hugo

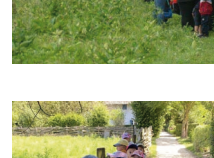
Des activités variées à l'école Elsa Triolet

La fin d'année scolaire a été riche en événements culturels et sportifs pour les élèves de l'école maternelle Elsa Triolet :

> Le 3 juin, toute l'école s'est rendue au musée du Plein Air de Villeneuve d'Ascq pour une journée pleine de découvertes (animaux, métiers anciens, atelier manuel)

> Une marche dans Guesnain a été organisée le 21 juin dans le cadre de l'opération "parcours du cœur". La mairie s'est associée à cette action en offrant un goûter.

> Le 28 juin s'est déroulée la matinée sportive. Les élèves ont pu participer à 11 ateliers (parcours de motricité, danse, lancer,...), dans la bonne humeur et sous un soleil étincelant.



En septembre, les élèves ont participé au World Cleanup Day. Une année qui s'annonce déjà elle aussi pleine d'activités.



Directions des écoles un départ et des arrivées

Une page s'est tournée à l'école élémentaire Joliot Curie avec le départ en retraite d'Eric SADOWSKI, après plus de 25 années d'enseignement et de direction dans l'établissement.

Lors de la rentrée, c'est Jérémy BOITE, son successeur, qui a pris la relève. En fonction depuis 2004 dans les écoles de Courchelettes puis de Masny, celui-ci a fait le choix de prendre la direction de l'école Guesninoise. Du côté des écoles maternelles : aucun changement à Elsa Triolet où la direction est toujours confiée à Kathy BERTOT ; l'école Paul Bernard a accueilli, en tant que directrice, Florence GAGNEPAIN qui a débuté sa carrière en 2008 en région Centre.



Mme GAGNEPAIN et M. BOITE aux côtés de Mme le Maire et de Marylène TAÏRA, adjointe aux écoles

Nous souhaitons une belle retraite à Monsieur SADOWSKI ainsi qu'une bonne continuation ou une belle réussite aux directrices et directeur de nos écoles.



Eric SADOWSKI entouré de Joël CORSEAUX, inspecteur de l'Éducation Nationale, du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes lors de sa cérémonie de départ

École de musique remise de prix

Le jeudi 23 juin, à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos, s'est déroulée la traditionnelle remise des prix de l'école de musique de Guesnain. Au cours de la soirée, les élèves ont pu jouer, devant un public attentif, des morceaux classiques, comme le menuet en ré de Purcell, en passant par des morceaux plus modernes comme Star Wars et Bella Ciao.

En présence de Mauricette CASPERS, adjointe à la culture, les élèves se sont vus remettre un diplôme ainsi qu'un crayon "clé de sol" offert par la municipalité pour les bons résultats de l'année.



Edith Piaf un hymne à l'amour

Le 21 octobre, Marielle DUROULE était sur la scène de l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos pour une représentation de son spectacle "Edith Piaf, un hymne à l'amour". Ce spectacle proposait à la fois un tour de chant reprenant les plus belles chansons d'amour de Piaf mais c'était aussi du théâtre, l'occasion de découvrir des anecdotes croustillantes sur sa vie. D'ailleurs on ne peut dissocier ses romances de ses amours. Elle-même disait : "mes chansons, c'est moi ma chair, mon sang, ma tête, mon cœur, mon âme." La voix, la posture, la mise en scène..., c'est bien La Môme qui semblait être présente devant les 200 spectateurs conquis après cette jolie soirée.



Le patrimoine minier mis à l'honneur par la Médiathèque

À l'occasion de la célébration des 10 ans d'inscription du Bassin minier au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, en septembre, la Médiathèque a accueilli des expositions prêtées par "Mission Bassin Minier". En amont, lors de la période estivale, les animations de la Médiathèque étaient orientées vers cette thématique et plus généralement sur notre patrimoine régional : réalisation d'un livret de recettes de nos grand-mères, reproductions de géants du Nord, création de minis cerfs-volants de Berck, quizz sur les mines... Toutes les réalisations des adhérents ont permis d'agrémenter les expositions. Les enfants du service jeunesse ont également participé activement avec la création de maquettes et de tableaux.

Le 24 septembre, agents et adhérents de la Médiathèque ont mis en avant cette exposition en pro-

posant, à la cinquantaine de personnes présentes dont madame le Maire et Mauricette CASPERS, adjointe à la culture, des souvenirs de jeunesse dans les corons, des lectures de textes sur les mines (extraits de *Germinal* d'Emile Zola, récit de la première descente d'un enfant de 12 ans dans la mine...) et d'histoire en patois ! Félicitations et merci à Zohra, Lucie, Claudine, Amaury et Michel pour leurs interventions en public.



La Médiathèque a fêté ses 20 ans !

Les 18 et 19 novembre, la Médiathèque était en fête à l'occasion de ses 20 ans ! Pour marquer le début des festivités, une création originale "20 ans ça conte" de la compagnie "Les Mille mots" a été proposée aux scolaires puis aux adhérents de la Médiathèque. Petits et grands ont pu se régaler de la magie des mots de Nadine Desmaretz contés sur la musique de Philippe Carpentier. Un moment d'évasion, de détente et de partage apprécié par tous.



Le lendemain, Maryline LUCAS et les membres du conseil municipal ont prolongé les réjouis-



sances lors d'une cérémonie officielle. Madame le Maire a tenu à rappeler l'importance d'une Médiathèque dans la vie culturelle d'une commune, en évoquant la pluralité des activités accessibles à tous au sein de la Médiathèque. Propos validés ensuite par l'intervention de Monsieur BEAUCHAMP, Conseiller départemental. Pour accentuer le caractère festif de



cet événement, l'Accord Musical a conclu les discours par un temps d'animation.



La suite de la journée s'est déroulée dans une atmosphère joviale et divertissante, puisque les participants ont pu se mettre dans la peau d'un bibliothécaire en effectuant une série de petits jeux ludiques et amusants portants sur les principales tâches à accomplir dans ce type de structure. L'après-midi s'est conclu autour d'un petit concert de l'école de musique et du gâteau d'anniversaire...

Relais Petite Enfance goûter d'halloween

Le 28 octobre, Stéphanie et Isabelle, les nouvelles animatrices du RPE (Relais Petite Enfance), qui remplace l'ancien RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), ont organisé, comme chaque semaine, une activité d'éveil que les enfants peuvent partager avec leur assistante maternelle.

À l'approche d'Halloween, maquillage et déguisements ont été proposés aux enfants. Ce sont donc de petits robots, citrouilles, sorcières, momies, squelettes et autres qui ont partagé un goûter dans une ambiance festive et conviviale.



Grande mobilisation lors de la commémoration du 11 novembre

Madame le Maire, le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des jeunes étaient réunis face au Monument aux Morts à l'occasion de la commémoration du 11 novembre.

De nombreuses associations, des enseignants et élèves de nos écoles et des Guesninois et Guesninoises étaient également présents pour assister aux différentes allocutions, au dépôt de gerbes, au lâcher de pigeons réalisé par l'association des colombophiles et à l'animation des musiciens de l'Accord Musical.

Tous se sont ensuite réunis à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos afin de partager le verre de l'amitié.



Rencontre avec les représentants des associations Guesninoises

Madame le Maire a accueilli, avec quelques élus, les responsables des sociétés locales pour une réunion qui s'est déroulée en deux phases :

Calendrier des fêtes 2023 :

Toutes les associations avaient été consultées avant ce rendez-vous pour rédiger le projet des prochains rendez-vous de l'année 2023.

Un tour de table a été effectué pour confirmer les dates.

Le constat est qu'il n'y a eu aucune remarque et que les sociétés locales ont trouvé des terrains d'entente pour les occupations de salles.

Madame le maire s'est félicitée de ce bel exemple de collaboration et de solidarité.

Sobriété énergétique :

Aujourd'hui, devant l'envolée des prix du chauffage et de l'électricité, il y a lieu de prendre quelques mesures pour y faire face, sachant que la ville ne bénéficie pas du bouclier tarifaire mis en place pour les particuliers.

Monsieur DOISY a donné des chiffres de notre collectivité :

> Éclairage public :

En 2019, la ville a dépensé la somme de 114 310 €.

En 2022, début octobre, nous sommes à 68 797 €, ceci grâce aux investissements de ces dernières années avec le remplacement des ampoules énergivores en LEDS.

> Électricité des bâtiments communaux :

En 2021, la commune avait payé 81 169 €.

Début octobre 2022, le chiffre a atteint 87 207 € soit déjà 7,5 % de majoration. Il reste trois mois d'hiver à honorer.

> Chauffage :

En 2021, les frais se sont élevés à 114 348 €. À ce jour, nous avons réglé en factures 265 924 € soit plus 232 %.

La ville a reçu des directives gouvernementales concernant des mesures à prendre rapidement pour contrecarrer ces augmentations :

> Bureaux : 19° / baisser la température la nuit à 16°, à 18° le jour où le signal "ecowatt" est rouge et à 8° quand le local est fermé plus de 2 jours.

> Équipements sportifs : baisser la température de 2°.

> Stade : réduire de 50% le temps d'éclairage avant et après le match.

> Eclairage public : réduire la consommation, car les frais représentent environ 30% des dépenses électriques.

Il a été détaillé des options pour les économies (liste non exhaustive) qui pourraient être mises en place :

> Décaler de 15 jours le début et la fin de la période de

chauffe quand cela est possible et quand la température le permet.

> Prévoir des thermostats dans les locaux municipaux pour encadrer les horaires de chauffe et avec la pose possible de bouton presseur pour remettre du chauffage en cas de besoin pour une période déterminée.

> Réduire le nombre de mètres carrés chauffés : dans les services publics avec éventuellement la révision du temps de travail, dans les salles municipales : mutualisation des tranches horaires ou transfert dans un local déjà chauffé et adapté aux nombres de participants à l'activité.

> Rédiger une charte "écogeste" destinée aux personnels communaux et utilisateurs des salles : fermer les ordinateurs le soir après utilisation, baisser la luminosité des écrans informatiques, fermer les appareils électriques et l'éclairage avant de quitter les lieux...

> Réduire la température de l'eau chaude des productions à 55° voire à 50°.

> Isoler les conduites d'eaux chaudes.

> Prévoir l'isolation des bâtiments communaux.

> Stade : voir avec le club pour encadrer au mieux l'éclairage des entraînements.

> Eclairage public : couper éventuellement le service la nuit, transformer les ampoules énergivores en LEDS, possibilité de baisser l'intensité des sources lumineuses, réduire l'éclairage en durée des illuminations de Noël.

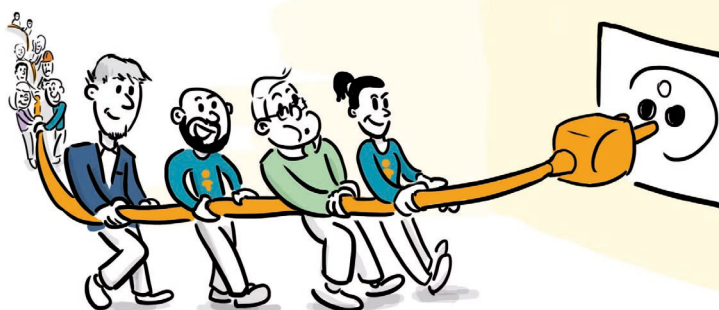
Maryline LUCAS annonce que de nombreuses pistes ont déjà été engagées depuis plusieurs années et d'autres seront réalisées en respectant les usagers et surtout les occupations par les enfants (exemple les écoles).

Elle a demandé aux responsables de bien vouloir fournir les créneaux horaires afin de "coller" au mieux à la réalité afin d'optimiser favorablement les frais d'énergie.

De plus, elle a insisté sur le fait de prévenir les services de la mairie du changement des occupations de salles et des horaires afin d'éviter les recours futurs.

Les représentants associatifs ont pu poser des questions sur ces orientations et ont obtenu des réponses précises.

Madame le maire a remercié l'ensemble des participants. Les élus présents ont été satisfaits de la prise de conscience générale sur la sobriété énergétique de tous les acteurs.



Objectifs jeunesse de la Maison Pour Tous 2021 / 2022

À travers ses actions jeunesse, la MPT souhaite valoriser 3 axes :

- > Développer l'autonomie des jeunes par leur implication directe au projet et à la vie locale
- > Développer des actions de prévention et de citoyenneté
- > Favoriser l'accès aux loisirs pour tous



> Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité pour les collégiens

En partenariat avec le collège Paul Langevin de Dechy, la Médiathèque et la CAF

2 séances de 8 jeunes par semaine

Au programme : jeux éducatifs, rencontres et échanges avec les familles, révision spéciale Brevet des Collèges, méthodologie et organisation, sortie culturelle / loisirs, projets : création d'un journal ; autour du livre ; activités culinaires...

> Conseil Municipal des Jeunes

10 élus en classe de CM1 - CM2

(de nouvelles élections seront organisées très prochainement afin d'élire la nouvelle équipe)

> Réunions de préparation : échanges autour des projets prioritaires à destination de l'enfance et la jeunesse.

> Sorties culturelles : Paris (visite de l'Assemblée Nationale, de la Tour Eiffel et du Musée Grévin) et Salon du livre de la Jeunesse

> Projets effectués : sécurité routière aux écoles, jeux dans les cours de récréation, World Cleanup Day, kermesse.



> Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité (LALP)

Accueil les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires

Équipe pédagogique :

Pauline LAHSEN BEN BRAHIM
Animatrice du LALP <



Gauthier BERENT
> Animateur du LALP
(contrat PEC)



Jimmy CARON
Animateur du LALP <
(vacances scolaires)



Adjoint à la jeunesse et à la citoyenneté :

Romuald SAENEN



> Accompagnement socio-professionnel chez les 16-25 ans

Accompagnement individuel et collectif

- > Partenariat avec la Mission Locale : une permanence le dernier mardi du mois au sein de la Maison Pour Tous
- > Partenariat avec Pôle Emploi
- > Partenariat avec la PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs)
- > Partenariat avec la mairie et la CAF : subvention d'un BAFA ou BAFD par an
- > Tutrice de stagiaires tout au long de l'année dont Gauthier en PEC

Participation ou mise en place de projets :

- > World Cleanup Day
- > Autofinancements (vente de paniers sucrés, vente de mugs garnis, lavage auto, loto, enveloppes surprises, calendrier de l'Avent...)
- > Soirée Halloween
- > Marché de Noël
- > Sortie familiale à la Comédie de Lille
- > Projet théâtre
- > Festimars
- > Carnaval
- > Nain Gaillou
- > Kermesse
- > Journée f'amis
- > Camping
- > Participation au Dispositif « Village en Sport » du Département du Nord
- > Animations intergénérationnelles
- > Projet natation « apprendre à nager »

Fréquentation du LALP :

- > Petites vacances : 21 jeunes par 1/2 journée
- > Grandes vacances : 26 jeunes par jour
- > Hors vacances : 8 à 14 jeunes par 1/2 journée



> Objectifs de l'année scolaire en cours

- > L'ensemble des actions de l'année dernière seront reconduites
- > Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité sera étendu aux élèves de primaires (CM1 et CM2) en partenariat avec l'école primaire, la Médiathèque et la CAF.
- > De nombreux nouveaux projets sont en cours de préparation et seront présentés prochainement.

Noms de nos rues et bâtiments qui étaient-ils ?

Une nouvelle foi, la guerre gronde en Europe, aux portes de notre pays, en Ukraine, une raison pour évoquer **Jean Jaures** !

Jean Jaures est le 4^e patronyme donné en France aux rues, places, bâtiments, établissements scolaires... À Guesnain, ville de tradition minière et ouvrière, ce ne pouvait être autrement. Pour chacun c'est celui qui a tenté d'empêcher la guerre qui débuta en 1914. En ce mois de novembre où nous commémorerons l'armistice de ce que certains appelaient la "Grande Guerre", ou la "der des ders", mais qui fut une grande boucherie avec 18,6 millions de morts et qui porte en elle les prémices de la seconde guerre mondiale et ses 60 à 80 millions de morts et disparus ; il est judicieux d'évoquer cet ardent pacifiste et internationaliste, assassiné le vendredi 31 juillet 1914 à 21h40, alors qu'il dîne au café du Croissant, rue Montmartre, par l'ultranationaliste d'extrême droite Raoul Villain âgé de 28 ans, tout près du siège de "l'Humanité". Ses obsèques sont organisées le 4 août, la veille, l'Allemagne a déclaré la guerre à la France.

Jean Jaurès est né le 3 septembre 1859 à Castres (Tarn), sa famille appartient à la bourgeoisie urbaine plus ou moins aisée, négociant en laine, des revers de fortune amènent ses parents à s'installer dans une petite ferme. Il entre en 1868 au collège, où il remporte tous les prix et se signale déjà par son éloquence. En 1876, il part étudier à Paris, au lycée Louis-le-Grand. En 1878, il est reçu premier à la prestigieuse École normale supérieure en philosophie puis en 1881, il termine troisième à l'agrégation de philosophie. Devenu professeur, Jaurès enseigne jusqu'en 1885 d'abord au lycée Lapérouse d'Albi, puis comme maître de conférences à la faculté des lettres de Toulouse en 1882, puis à partir de 1883, à Toulouse comme chargé d'un cours de philosophie à l'université et d'un cours de psychologie au lycée de jeunes filles.

Il se passionne pour les luttes politiques, pourtant de famille catholique, il prend parti pour Gambetta, puis pour Jules Ferry. En 1885, à 25 ans, il est élu député du Tarn, en tant que Républicain. C'est le benjamin de la Chambre des députés.

De 1885 à 1892, Jaurès vient lentement au socialisme, il ne supporte pas le rôle que joue l'argent, corrupteur des consciences et de la presse.

À partir de 1887, il collabore au quotidien de tendance radicale la Dépêche de Toulouse. En 1889, Jaurès n'est pas réélu député. Il reprend son enseignement à la faculté de Toulouse. De 1890 à 1893, il est maire-adjoint à l'instruction publique de Toulouse. Jaures soutient la grève des mineurs de Carmaux (16 août au 3 novembre 1892) à l'issue de celle-ci, le marquis de Solages, patron de la mine, démissionne de son siège de député et provoque une élection anticipée. Jaures est désigné par les ouvriers du bassin pour les représenter à la Chambre. Il est élu député en janvier 1893, cette fois comme **socialiste indépendant**, il sera réélu en août 1893.

En 1898, Jaurès s'engage dans la défense de Dreyfus, aux législatives, il est battu cette fois-ci par son adversaire traditionnel, Solages.

De 1898 à 1903, il est directeur politique de "la Petite République française", quotidien socialiste.

En 1902, il participe à la fondation du Parti socialiste français, qu'il codirigera, et reconquiert le siège de député de Carmaux, qu'il conservera jusqu'à son assassinat. Il est élu vice-président de la Chambre.

En 1903, il relance l'affaire Dreyfus par un discours à la chambre qui aboutira, 3 ans plus tard, à la réhabilitation du capitaine.

Fin octobre et début novembre 1903, il participe à une commission d'enquête parlementaire suscitée par la grève des ouvriers du textile de la vallée de la Lys ; il y découvre une misère ouvrière il prend plusieurs fois la parole en public à Armentières, à Caudry, au Cateau-Cambrésis et le 7 novembre à l'Assemblée nationale où il attaque ouvertement le patronat du Nord.

En 1904, Jaurès fonde son journal : **l'Humanité**.

En 1905, au Congrès du Globe avec la création de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), Jean Jaurès unifie, avec Jules Guesde, les différentes sensibilités socialistes de France. La même année, une de ses grandes batailles parlementaires s'achève sur une victoire : la loi de séparation de l'Église et de l'État est votée.

En 1906, dans l'Humanité et à la Chambre des députés, Jaurès réclame justice pour les 1 099 mineurs morts à Courrières (Pas-de-Calais).

En 1908, Jaurès soutient les dirigeants de la CGT emprisonnés par Clémenceau suite aux grèves de Draveil et Villeneuve-Saint-Georges. Il triomphe au congrès de la SFIO à Toulouse, où il prononce son discours sur "l'évolution révolutionnaire".

En 1910, après avoir fait campagne dans l'Humanité et la Dépêche pour les retraites ouvrières, il dépose une proposition de loi qui est adoptée.

En 1912, au congrès de l'International socialiste à Bâle (Suisse), Jaurès prononce un vibrant discours contre la guerre.

En 1913, le 25 mai, au Pré-Saint-Gervais, près de Paris, le tribun socialiste fustige la loi dite "des 3 ans" (service militaire porté à 3 ans) et la politique militaire de la France devant une foule de 150 000 personnes.

En 1914, le 31 juillet, Jean Jaurès est assassiné par un nationaliste d'extrême droite Raoul Villain qui en 1919 sera acquitté.

En 1924, Edouard Herriot, chef du gouvernement du cartel des gauches (socialistes et radicaux) entend unir la gauche autour d'un projet de loi avec un article unique : "Les cendres de Jean Jaurès seront solennellement transférées au Panthéon" ce qui fut réalisé le 23 novembre 1924.



Renforcement des mesures pour lutter contre l'influenza aviaire

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- > confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- > exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune (www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr). Arrêté du 24 février 2006 (www.legifrance.gouv.fr)

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

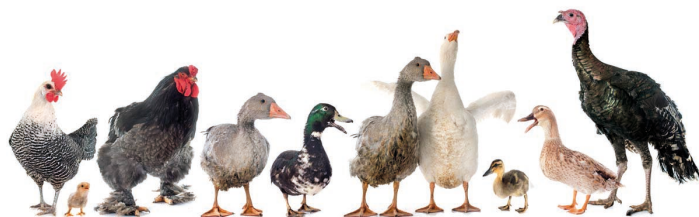
- > protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- > éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- > ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;

protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avec une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;

> réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.



Recrudescence de frelons asiatiques sur la commune

Depuis quelques semaines, des nids de frelons asiatiques commencent à arriver sur notre commune. Ils se révèlent être un nuisible très invasif en s'attaquant à tous les autres insectes. Ils menacent donc la chaîne alimentaire autour de leurs nids. Un nid de frelons peut atteindre 80cm de diamètre, son entrée se situe sur le côté et on le retrouve la plupart du temps dans les arbres

à des hauteurs d'une dizaine de mètres.

En cas de découverte d'un nid, nous vous recommandons :

- > de ne pas vous en approcher ni d'essayer de le détruire
- > de prendre contact avec un spécialiste de la désinsectisation
- > de prévenir la Mairie si le nid se trouve sur le domaine public



Abeille

Guêpe

Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Extraction d'un nid de frelons asiatiques sur la place Roger Salengro

En cas de situation d'urgence, il convient de composer le 18 ou le 112.

Tribunes des groupes du Conseil Municipal

Cet espace est réservé à l'expression des conseillers issus des différents groupes. La responsabilité des propos revenant à leurs seuls signataires. Aucune correction n'est apportée aux textes.

Groupe : Ensemble Solidaires et Responsables pour les Guesninois

Le prix du gaz a été multiplié par 3 depuis l'été 2022, l'électricité suit le même chemin. Ajoutée à l'inflation sur les produits alimentaires, l'arrivée de l'hiver inquiète un grand nombre de familles Guesninoises, rallumer son chauffage ne devrait pourtant pas constituer un dilemme ou une crainte. Ces hausses des prix sont insupportables et impactent tant les ménages que les collectivités. La Municipalité de Guesnain, avec l'ensemble des services publics qu'elle met en œuvre, voit son budget fortement impacté par ces augmentations et ses marges de manœuvre menacées.

L'énergie et le gaz sont aujourd'hui en proie à la spéculation boursière, avec une valeur marchande toujours plus forte pour le seul intérêt du monde de la finance et du capitalisme. Il n'est pas supportable de voir le fonctionnement de nos services publics menacé pour le seul intérêt de quelques financiers. Nous devons sortir le gaz et l'électricité

des logiques du marché pour stopper ces envolées. La nationalisation de notre production est nécessaire tant pour notre autonomie que pour nos économies.

Les collectivités territoriales, comme les ménages, doivent bénéficier d'un tarif réglementé et bloqué pour ne plus être soumis aux marchés financiers. Le gaz et l'électricité doivent être reconnus comme des biens de première nécessité, et les coupures interdites.

Enfin, l'État doit mettre en place un vrai bouclier tarifaire pour les collectivités et les ménages les plus modestes.

Pour le groupe, Alain PILNIAK

Groupe : Guesnain, Notre Ville, Votre Avenir

L'ensemble des 35 communes qui composent Douaisis-Aglo sont concernés par les nouvelles consignes de tri.

Tous les déchets d'emballages, notamment certains emballages plastiques complexes ne sont pas encore recyclables. La consigne était jusqu'alors de les déposer dans la poubelle grise, la poubelle des ordures ménagères.

À compter du 1^{er} janvier 2023, les nouvelles consignes sont simples : vous pouvez déposer dans le bac jaune tous les papiers et tous les emballages sans exception : en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique (capsules de café, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, film, blisters et sacs plastique...).

Cette simplification dans le tri a pour objectif d'augmenter le recyclage de tous les emballages.

Pour rappel, Douaisis-Aglo a pris la décision de tendre

vers un taux unique de 17,8 % pour la TEOM à l'horizon de 2028.

Taux qui s'applique sur la valeur locative d'un bien qui elle-même devrait subir une augmentation de 7 % due au retour de l'inflation en France.

Autant dire, Guesninoises, Guesninois, il n'y aura pas que le recyclage de tous les emballages qui risque d'augmenter.

DEVRED Sylvain

Groupe : Notre Parti, C'est Guesnain

Mariages Ils se sont dit "oui"

**Frédéric MÉNARD
& Isabelle DELOFFRE**
le samedi 28 mai 2022,
par Maryline LUCAS, Maire



**Geoffrey GOGUET
& Caroline COILLET**
le samedi 27 août 2022,
par Maryline LUCAS, Maire



**Rémy DERAMBURE
& Anissa ALLEM**
le samedi 17 septembre 2022,
par Maryline LUCAS, Maire

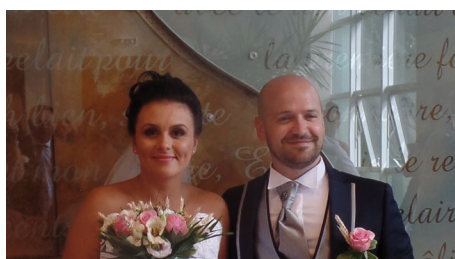


**Alice LEROY
& Priscilla THAUVOYE**
le samedi 18 juin 2022,
par Maryline LUCAS, Maire

**Antoine PASBECQ
& Mélanie MASTROLILLI**
le samedi 27 août 2022,
par Maryline LUCAS, Maire

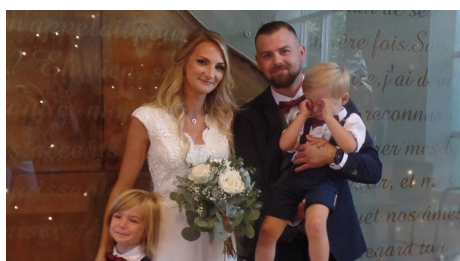
**Romain BOUTILLIER
& Marina VENUTI**
le samedi 17 septembre 2022,
par Maryline LUCAS, Maire

**Hakim ALLEM
& Raymonde MERTZ**
le samedi 25 juin 2022,
par Maryline LUCAS, Maire

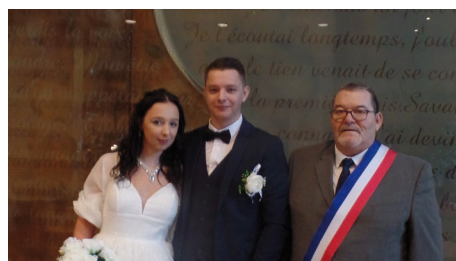


**Dorian POULAIN
& Sarah GUILLORY**
le samedi 24 septembre 2022,
par Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM,
Adjoint au Maire

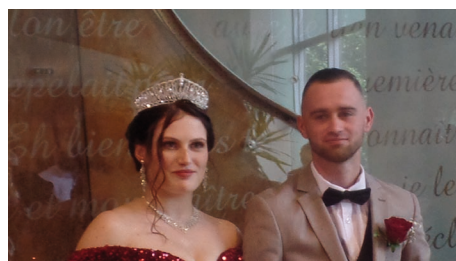
**Steve GALACH
& Ophélie DEBRABANT**
le samedi 23 juillet 2022,
par Maryline LUCAS, Maire



**Florian SAENEN
& Adeline DELCHAMBRE**
le samedi 3 septembre 2022,
par Romuald SAENEN,
Adjoint au Maire



**Jimmy GALACH
& Mélyne TOUIRAT**
le samedi 1er octobre 2022,
par Maryline LUCAS, Maire



**Noham KENZI
& Wassima LAÏTI**
le samedi 23 juillet 2022,
par Maryline LUCAS, Maire



**François THERY
& Marion DEGRAINCOURT**
le samedi 27 août 2022,
par Maryline LUCAS, Maire

**Alexandre POUCHAIN
& Céline MELLAERTS**
le samedi 10 septembre 2022,
par Maryline LUCAS, Maire



**Simon DOLAY
& Cindy COURCOL**
le samedi 27 août 2022,
par Mauricette CASPERS,
Adjointe au Maire



Noces d'or

**Jean-Yves LEKIEN
& Francesca RUSSO**
le 14 mai 2022,
par Maryline LUCAS, Maire



Parrainage civil

Valentine DOLAY,
le 28 mai 2022,
par Mauricette CASPERS,
Adjointe au Maire, assistée de
Dorothee PLANCKE,
Conseillère Municipale



Salomé GILLES,
le 25 juin 2022,
par Maryline LUCAS, Maire

Inaya & Leelou BAJEUX,
le 9 juillet 2022,
par Mauricette CASPERS,
Adjointe au Maire, assistée de
Dorothee PLANCKE,
Conseillère Municipale



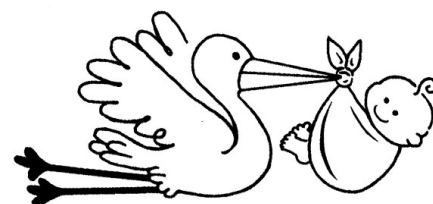
Lorys LAURENT,
le 16 juillet 2022,
par Mauricette CASPERS,
Adjointe au Maire, assistée de
Dorothee PLANCKE,
Conseillère Municipale

Ambre NOMÉ,
le 6 août 2022,
par Maryline LUCAS, Maire



Naissances Ils sont arrivés

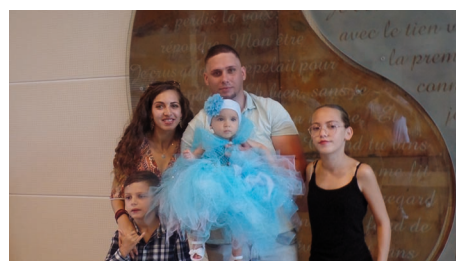
Matteis PLANQUE, né le 3 mai 2022
Elie ROUSSEZ, née le 18 mai 2022
Lucien TONNEL, né le 30 juin 2022
Giuliana MIGANI, née le 30 juin 2022
Alba ZEROUALI, née le 12 juillet 2022
Naël FORTIGUERRA MOURIER, né le 17 juillet 2022
Kelim BENAÏSSI, né le 18 juillet 2022
Rohann ANSEL, né le 25 juillet 2022
Lyvio BLANCHET, né le 26 juillet 2022
Sayf-Eddine MACHNOUA, né le 29 juillet 2022
Soan BERNARD, né le 1er août 2022
Maël FOURNET, né le 3 août 2022
Tylia WAREMBOURG, née le 6 août 2022
Baptiste LEROY, né le 8 août 2022
Swan SERGEANT, né le 11 août 2022
Lyla WAREMBOURG, née le 11 août 2022
Léo COURTECUISE, né le 15 août 2022
Apolline HAVET, née le 5 septembre 2022
Manoë EDAH, né le 5 septembre 2022
Louna PION, née le 12 septembre 2022
Jade BERTON, née le 13 septembre 2022
Esraa FATTANE, née le 17 septembre 2022
Sohan MEYER, né le 26 septembre 2022
Rafaël VAITULUKINA, né le 30 septembre 2022
Imane MZYÈNE, née le 12 octobre 2022
Kyllian ROGIER, né le 14 octobre 2022
Inès FERAHTIA, née le 15 octobre 2022
Gianni LEGRAND, né le 25 octobre 2022
Elio SOVET, né le 27 octobre 2022
Héloïse DUBOIS, née le 11 novembre 2022



Emmy DRUELLE,
le 20 août 2022,
par Maryline LUCAS, Maire



Déliah DUEZ TOUIRAT,
le 27 août 2022,
par Maryline LUCAS, Maire



Décès Ils nous ont quitté

Jeannine DUEZ,

épouse de Bernard DUEZ,
décédée le 05 mai 2022

Tadeusz MADALINSKI,

veuf de Pélagie NOWAK,
décédé le 13 mai 2022

Mebarka BOUNEGGAR,

veuve de Bouzid MEGUELLATI,
décédée le 16 mai 2022

Guy MONAÏ, partenaire de

Myriam ZIEMNIAK,
décédé le 11 mai 2022

Jeanina TWARDY,

décédée le 19 mai 2022

Gille PIÉRON,

époux de Béatrice BOITEL,
décédé le 25 mai 2022

Micheline VERBEECK,

veuve de Michel CHATELAIN,
décédée le 28 mai 2022

Simone LELEU,

épouse de Jackie BRIEZ,
décédée le 16 juin 2022

Henri SANS,

époux de Jeannine DUEZ,
décédé le 18 juin 2022

Claudine GUÉGUIN,

épouse de Raymond MAZY,
décédée le 05 juillet 2022

Odette CANIVET,

veuve de Maurice POUCHIN,
décédée le 06 juillet 2022

Joël CROENNE, époux de

Jacqueline REVEILLON,
décédé le 17 juillet 2022

Monique STÉBAN,

veuve de Patrick GESSNER,
décédée le 8 juillet 2022

Raymond LECLERCQ,

époux de Paulette LAISNE,
décédé le 24 juillet 2022

Philippe DEMARET,

décédé le 26 juillet 2022

Jacqueline DEFER,

veuve de Charles MOCQ,
décédée le 26 juillet 2022

Thérèse DUPONT,

épouse de Pierre POULAIN,
décédée le 03 août 2022

Joanna FOJT,

veuve de Léon BOUMÉDI,
décédée le 08 août 2022

Georges POULAIN,

veuf de Monique DUEZ,
décédé le 09 août 2022

Françoise LECLERCQ,

veuve de Victor DORDAIN,
décédée le 20 août 2022

Francine SUPIOT,

décédée le 25 août 2022

Johanne DAMIENS, épouse de

Christophe PYZALSKI,
décédée le 8 septembre 2022

Ginette DUPASQUIER, veuve

de Stanislas CÉGLAREK,
décédée le 13 septembre 2022

Aline LANGOWSKI, veuve de

Casimir LEWANDOWSKI,
décédée le 18 septembre 2022

Jean-Paul LAMOUR,

décédé le 27 septembre 2022

Marianna MAJEROWICZ,

veuve de Jean MACHOWIAK,
décédée le 28 septembre 2022

Maurice NOËL, époux de

Lucienne MARYSSAEL,
décédé le 02 octobre 2022

Wladyslawa MUSIAL,

veuve de Maryan KNURA,
décédée le 07 octobre 2022

Béatrice PREIN,

veuve de Christian CUISSE,
décédée le 07 octobre 2022

Erno VALASEK,

époux de Anne-Marie LÉGER,
décédée le 08 octobre 2022

Gilbert CZERNIKARZ,

époux de Martine SOLDATI,
décédé le 8 novembre 2022

Jeannine SIMON,

veuve de Arthur WIDIEZ,
décédée le 10 novembre 2022

Jean-Marie BARBARE,

époux de Chantal SAINT
JEAN,

décédée le 11 novembre 2022

Maria PUREUR,

veuve de Henri SERGEANT,
décédée le 14 novembre 2022

René DESMAREST,

époux de Yvonne BRUNET,
décédé le 17 novembre 2022

Marcelle LESTIENNES,

veuve de Robert HÉROGUER,
décédée le 20 novembre 2022

Nino MAREZ,

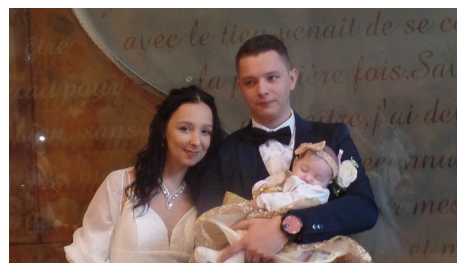
le 10 septembre 2022,
par Mauricette CASPERS,
Adjointe au Maire, assistée de
Dorothee PLANCKE,
Conseillère Municipale

Liam DERVEAUX,

le 17 septembre 2022,
par Mauricette CASPERS,
Adjointe au Maire, assistée de
Dorothee PLANCK,
Conseillère Municipale

Ambre POULAIN,

le 24 septembre 2022,
par Mohamed LAHSEN BEN
BRAHIM, Adjoint au Maire



- Marché de Noël -

Place Roger Salengro
Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos

Vendredi 16 décembre

- 16h30 -

**Goûter de Noël et animations
Concert de l'école de musique**

- 18h00 -

Contes en musique

Samedi 17 décembre

- 12h / 20h -

Marché de Noël

Stands d'associations et de professionnels
Mini contes pour enfants / Animations musicales
Chants de Noël / Balades en Poneys
Animations diverses

- 18h -

Arrivée du Père Noël

Concours des Maisons illuminées

Chaque année, la Municipalité organise un concours des Maisons illuminées à l'approche des fêtes de fin d'années. Celui-ci permet d'inviter les Guesninois et Guesninoises à rendre leurs façades les plus festives, magiques et lumineuses possibles en cette période de fêtes.

Au vu de la crise énergétique actuelle qui nous impose à tous la sobriété, nous laissons l'initiative à chacun d'y participer ou pas.

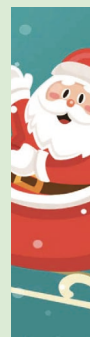
Concernant les illuminations de la commune, nous estimons qu'elles sont essentielles afin de conserver "la magie de Noël" notamment pour les plus jeunes. Nous avons donc décidé de les installer, mais de restreindre de quelques jours la période d'allumage (du 9 décembre au 2 janvier). De même, les illuminations les plus énergivores seront éteintes chaque jour vers 23h.



- Décembre -

16 et 17 décembre

Festivités de Noël



Place Roger Salengro
Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos

Lectures de contes, animations musicales, marché de Noël, arrivée du Père-Noël...

- Janvier -

2 au 12 janvier

Collecte de sapin pour broyage

8h à 12h30 et 13h30 à 16h - Services techniques



Afin de vous débarrasser de vos sapins après les fêtes, une collecte pour broyage sera organisée par les Services techniques de la commune (derrière la Mairie) du lundi au vendredi.



6 janvier

Vœux de Mme le Maire

18h30 - Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos



Afin de présenter ses vœux pour l'année 2023, Maryline LUCAS convie les Guesninoises et Guesninois à la traditionnelle "cérémonie des vœux".



**Bonnes fêtes
de fin d'année**